

Economie | Un programme pour aider les produits du Périgord à s'exporter



La Chambre d'agriculture de la Dordogne vient de s'engager, avec six partenaires, dans un projet international baptisé « Atlantic Food Export » financé par Interreg EU. L'objectif est d'offrir la possibilité à des entreprises agricoles et agro-alimentaires d'exporter. Le programme aidera à développer les compétences requises afin d'obtenir les clés de l'exportation grâce à un accompagnement logistique, technique, une assistance commerciale et des formations. 30 entreprises seront accompagnées. Toutes les filières peuvent candidater. Une réunion d'information a lieu le mardi 26 septembre.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne veut aider les entreprises agricoles et agroalimentaires à développer leur présence sur les marchés internationaux. La collectivité vient de remporter un appel à projet lancé par le programme européen baptisé Atlantic food export. Il s'accompagne d'une manne financière de 300 000 euros sur deux ans et demi (juillet 2017-novembre 2019) pour faciliter les exportations de foie gras, de vins, de caviar, de noix du Périgord et autres savoir-faire. Se lancer sur les marchés internationaux est une démarche coûteuse, et souvent complexe, pour une PME ou une entreprise agricole. Beaucoup d'acteurs de la filière agroalimentaire ont envie de se lancer ou de développer ce type de démarche, mais n'y parviennent pas ou avec difficulté. Pour ces agriculteurs ou responsables de petites structures, il faut des compétences, des connaissances, des ressources. L'objectif du projet est d'offrir la possibilité à des entreprises agroalimentaires d'exporter, en somme lever les freins à l'exportation. Actuellement, les produits agricoles, de l'aquaculture représentent 9 % des 848 millions d'exportations de la Dordogne.

Grace à ce programme européen, 30 entreprises agroalimentaires et agricoles vont être accompagnées. Elles restent à choisir. "Une réunion d'information a lieu le mardi 26 septembre à 9 h 30 au pôle interconsulaire de Coulounieix Chamiers pour expliquer les objectifs du programme. Toutes les filières peuvent candidater. Les TPE et PME seront privilégiées", explique Maëlle Muller, en charge du suivi du projet auprès de la Chambre d'agriculture. Les entreprises retenues vont pouvoir bénéficier d'un véritablement accompagnement. Le programme comprend des échanges d'expériences, des formations pour acquérir des connaissances techniques, logistiques, une assistance commerciale pour mieux définir la stratégie marketing qui correspond le mieux au marché visé, des outils pour prospecter les nouveaux marchés, des voyages d'études.

Coopération européenne et échanges

Dans ce programme européen, la chambre d'agriculture n'est pas seule. Elle compte six partenaires de différents

pays : Espagne, Portugal, Angleterre, Irlande du Nord, Irlande. Jusqu'en novembre 2019, sept chambres consulaires, agences de développement vont se partager 1, 8 million d'euros. " Il s'agit aussi d'une véritable coopération européenne. Au total ce sont 140 entreprises qui vont bénéficier de ce programme européen. L'idée est de développer une coopération européenne à travers des échanges. On peut par exemple imaginer que des TPE périgourdines mènent des partenariats avec des homologues espagnoles pour s'implanter dans un pays, ou recruter ensemble un chargé d'affaires", précise Maëlle Muller.

Les entreprises intéressées peuvent contacter Maëlle Muller, au 05 53 35 88 70.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Chambre d'agriculture de la Dordogne

Publié sur aqui.fr le 14/09/2017

[Url de cet article](#)